

**ASSOCIATION PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
DANS LE DEPARTEMENT DES YVELINES**

Rapport d'activité 2019

TABLE DES MATIERES

<u>1.</u>	<u>RAPPEL DE LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT DE L'APTA 78</u>	<u>3</u>
<u>2.</u>	<u>ACTIVITES EN 2019</u>	<u>3</u>
<u>2.1.</u>	<u>LE DEPLOIEMENT DE TERR-E-SANTE</u>	<u>3</u>
<u>2.1.1.</u>	<u>AU NIVEAU DES ETABLISSEMENT SANITAIRES</u>	<u>3</u>
<u>2.1.2.</u>	<u>AUPRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE EN VILLE</u>	<u>5</u>
<u>2.1.3.</u>	<u>LES RESULTATS DU BETA-TEST</u>	<u>6</u>
<u>2.1.4.</u>	<u>AU NIVEAU DU MEDICO-SOCIAL</u>	<u>7</u>
<u>3.</u>	<u>ANNEXES</u>	<u>9</u>

1. RAPPEL DE LA CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT DE L'APTA 78

L'APTA 78 est financée pour les années 2018 et 2019 par la convention de subventionnement n° 2018-DS-APTA78-2 signée entre l'Agence Régionale de Santé et l'Association Plateforme Territoriale d'Appui dans le département des Yvelines.

Dans son article 2, la convention liste les engagements de l'APTA 78 :

- Promouvoir e-parcours : développer l'usage de la plateforme numérique Terr-eSanté et du dispositif de régulation auprès des professionnels de santé du territoire Nord Yvelines – Boucles de Seine,
- Initier le projet de plateforme de régulation « patients en situation complexe » dédiée aux professionnels de santé du territoire Nord Yvelines – Boucles de Seine.

Dans son article 5 « Contrôle et suivi de la convention », la convention prévoit un dialogue de gestion afin d'évaluer :

- Le déploiement d'e-parcours dans le territoire (nombre de professionnels sensibilisés et utilisant la plateforme, nombre de compte patients créés),
- L'avancée de la plateforme de régulation.

2. ACTIVITES EN 2019

2.1. Le déploiement de Terr-eSanté

En 2019, le comité de pilotage e-parcours Yvelines Nord a réuni les acteurs suivants :

ALDS, Association Monsieur Vincent, le Cercle des Pharmaciens de Proximité, le Conseil Départemental des Yvelines, le GHT Yvelines Nord, GRYN, KORIAN, ORPEA, le SAMU 78 et Vivalto Santé.

[La stratégie du Comité de Pilotage e-parcours en 2019 :](#)

***Lancement d'une campagne de création de dossiers en masse
au niveau hospitalier***

Travail par thématiques ciblées (initiées en 2019)

Gériatrie

Troubles neuro cognitifs

Psychiatrie

Nutrition

***Test de l'interopérabilité des logiciels métiers pour la médecine libérale avec Terr-eSanté : Bêta-
test URPS, Sesan, ARS, APTA 78/93***

2.1.1. Au niveau des établissements sanitaires

[Création de dossiers au niveau du GHT Yvelines Nord](#)

Dans le cadre de la phase de lancement de la plateforme Terr-eSanté sur le territoire Yvelines Nord, le CHIPS, établissement support du groupement hospitalier du territoire Yvelines-Nord, a permis d'assurer la création de dossiers Terr-eSanté auprès des patients sur les sites de Poissy et Saint-Germain-en-Laye à travers une équipe d'agents d'accueil postés aux points de concentration des flux patients.

Conformément à la volonté du comité de pilotage « e-parcours Yvelines Nord », **les patients âgés et malades chroniques ont été particulièrement ciblés**

Cette action a permis de :

- Sensibiliser, informer les patients et leurs proches de l'intérêt de la plateforme,
- Créer pendant une période courte un nombre important de dossiers,
- Permettre l'alimentation de données de santé hospitalières peu de temps après la création du dossier ce qui renforcera l'attractivité de la plateforme pour le médecin libéral.

*Entre février et octobre 2019, création de **1 440 comptes patients** ciblés autour de la thématique gériatrie*

« E-parcours Psychiatrie »

Un projet de soins à distance en Psychiatrie avec l'utilisation de Terr-eSanté comme outil de coordination a été validé par le Comité de Pilotage « e-parcours » Yvelines Nord.

La présentation de ce projet est jointe en annexe.

Référent : Dr Nassim Messaoudi

Les objectifs du projet :

- Création d'un parcours de soin simplifié
- Simplification de l'accès aux soins psychiatriques dans la ville
- Mise à disposition du soin à domicile intensif et sans rupture
- Renforcement du lien avec le réseau ville hôpital
- Numérisation d'outils de soin
- Diminution du recours systématique aux urgences psychiatriques

En 2019, le projet est construit par l'équipe du Dr Messaoudi. Lors du dernier Comité de Pilotage en novembre 2019 le GHT Yvelines Nord confirme que le financement par l'ARS est accordé pour le lancement du projet.

« e-parcours Nutrition »

L'Unité Transversale de Nutrition Clinique » du Site de Mantes la Jolie propose l'utilisation de Terr-eSanté pour les usages suivants.

Référent : Dr Bernard De Jonghe

Obésité adulte : circuit (suivi au long cours Hôpital/ville)

Pour la partie consultations et HDJ pluridisciplinaire, la prise en charge médicale se fait sur un circuit hospitalier sur 1 an (consultations diététique, psychologue, activité physique adaptée tous les mois en individuel puis cours collectif en ville).

Usage Terr-eSanté : Un compte-rendu par HDJ et un compte-rendu par consultation pourra être envoyé au médecin traitant.

Usage Terr-eSanté comme dossier de coordination- IDE de parcours :

Piloter des parcours de prise en charge des patients

Coordination
Récupération des CR et de la biologie

Dénutrition :

Circuit L'unité transversale se déplace dans tous les services.

Usage terr-eSanté : Informer la ville du statut nutritionnel du patient. Cette information figure déjà dans le CR de sortie mais est noyée dans un flot d'informations. Possibilité de travailler sur la communication d'un score nutritionnel.

Parcours médecine bariatrique :

Usages Terr-eSanté :

Pour le médecin traitant : en amont de la décision de chirurgie / un compte-rendu par HDJ et un compte-rendu par consultation. Le partage d'alerte et l'information de la prise en charge permet de renvoyer le patient en consultation hospitalière si besoin.

Le parcours ville-hôpital de 12 mois se finit par une RCP dans l'unité. Terr-eSanté peut être utile pour le **partage d'informations RCP**.

En 2019, l'équipe de l'UTNC a réfléchi aux besoins en termes de parcours patients et formalisé les usages de Terr-eSanté. La mise en place technique de Terr-eSanté sur le site de Mantes-la-Jolie va concrétiser le démarrage des premiers usages de la plateforme.

E parcours diabétologie

Un premier groupe de travail avec le Cercle des Pharmaciens de Proximité « CPP » : Groupement de pharmaciens qui a développé un protocole de suivi des patients diabétiques (rôle du pharmacien) a eu lieu et a permis d'identifier les usages suivants de Terr-e-santé. Les acteurs réunis pour ce groupe de travail représentaient : la médecine de ville, les pharmaciens, le GHT Yvelines Nord (Docteur Mathé – Saint-Germain-en-Laye), une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Usages de Terr-eSanté :

- 3 principaux indicateurs de suivi du diabète à partager (Biologie : Hba1c, suivi lipidique, Créatinine)
- Partages de notes et alertes sur les points de vigilance repérés par le pharmacien
 - Exemples : alertes hypoglycémies à répétition / hypertension
- Dématérialisation du carnet de suivi (glycémie) pour le patient
- Suivi des examens périodiques à réaliser

En 2019, l'intérêt de Terr-eSanté pour le suivi au long cours des patients diabétiques a été confirmé par le Comité de Pilotage. Un travail de formalisation du parcours et des usages doit être poursuivi.

2.1.2. Auprès des professionnels de santé en ville

En parallèle, un test auprès de 15 médecins libéraux des Yvelines a été effectué entre avril 2019 et septembre 2019 avec comme objectif de tester le fonctionnement de Terr-eSanté avec les logiciels :

- Axisanté
- Hellodoc
- Crossway
- MLM
- Weda

Un test à l'identique était organisé en parallèle par l'APTA 93.

Les objectifs du test cités dans le cahier des charges sont les suivants :

- Facilité de prise en main
- Compréhension globale des services et fonctionnalités offertes
- Intégration des fonctionnalités Terr-eSanté avec le logiciel métier
- Création d'un dossier patient
- Gestion du cercle de soins
- Création / consultation / dépôt de documents
- Création / consultation / dépôts de notes
- Utilisation des notifications du suivi des patients
- L'apport global de l'échange

(Convention de partenariat jointe en annexe)

2.1.3. Les résultats du bêta-test

Un questionnaire de 26 questions en lien avec le cahier des charges du test a été proposé en ligne aux médecins bêtesteurs.

Ce questionnaire est consultable à cette adresse : <https://forms.gle/CTz4epmkhkysPoRf6>

Les enseignements principaux concernent l'importance de la préparation du déploiement en fonction de l'environnement informatique du médecin.

Le test a montré que les interopérabilités n'étaient pas encore fiables à 100%, ce constat permettant aux éditeurs de remédier aux dysfonctionnements logiciels et à l'ARS, au GCS Sesan et aux éditeurs de proposer un mode opératoire pour le déploiement à grande échelle.

La vocation même d'outil de coordination pour la prise en charge de patients en situation complexe est bien perçue par les médecins testeurs, les difficultés dans la connexion de Terr-eSanté aux logiciels métiers n'ont pas permis aux médecins de profiter à plein de toutes les fonctionnalités de l'application.

Une réunion de restitution a été organisée à l'URPS médecins libéraux Ile-de-France le 17 octobre 2019 en présence de l'ARS, du GCS Sesan, des éditeurs et des APTA 78 et 93.

Nous joignons en annexe les résultats cumulés des réponses aux questionnaires en ligne renseignés par les médecins bêtesteurs ainsi que la présentation des résultats du test présentée en comité de pilotage e-parcours Yvelines Nord le 7 novembre 2019.

*au 30/09/2019,
les médecins bêta-testeurs ont ouvert 50 dossiers patients Terr-eSanté.*

2.1.4. Au niveau du médico-social

« e-parcours » gériatrie : création de dossiers (reprise)

Dans le cadre du déploiement du logiciel Terr-eSanté sur le territoire des Yvelines, le Réseau GRYN et l'AMV (Résidence Saint-Joseph EHPAD et Pôle Domicile) ainsi que l'ADLS se sont portés volontaires comme sites pilotes pour la saisie de dossiers sur la plateforme.

Bénéficiant d'une gérance commune, le réseau GRYN et l'AMV dispose d'un pool de 1 100 dossiers pouvant être intégrés sur la plateforme. Aussi, afin de permettre une saisie des données dans un laps de temps réduit, une demande de moyen ponctuelle est sollicitée.

L'ALDS dispose de 700 dossiers pouvant être créés sur Terr-eSanté.

Les documents/informations qui seront insérés dans les comptes des personnes pour lesquelles un dossier Terr-eSanté sera créé et qui seront nécessaires pour le cercle de soins :

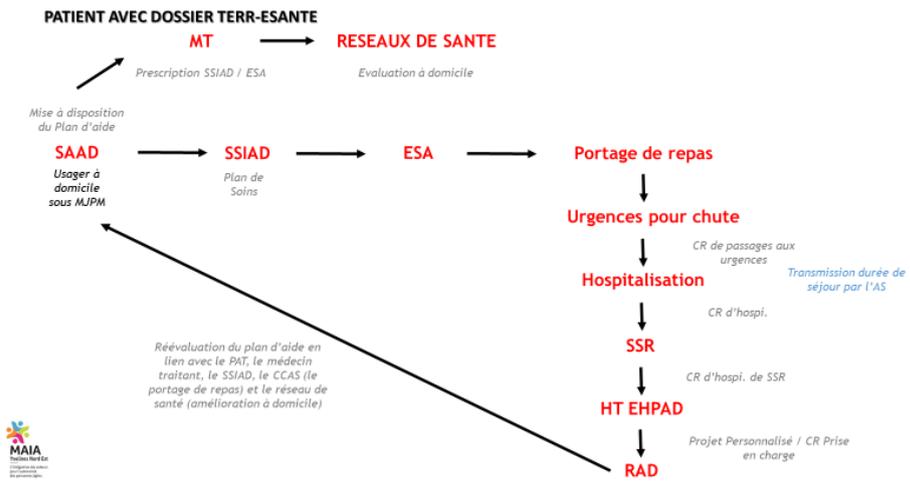
- *Planification des rendez-vous,*
- *Entrées/sorties aux urgences,*
- *CR d'hospitalisation, CR médicaux (ceux qui sont nécessaires pour la prise en charge de la coordination dans Terr-eSanté),*
- *CR visites d'évaluation,*
- *Formulaire de désignation de personne de confiance,*
- *Directives anticipées,*
- *Entrées/Sorties d'Hébergement Temporaire/Court séjour en EHPAD,*
- *Informations sur l'absence d'aidant,*
- *Renouvellement/prescription d'ordonnance,*
- *Mesure de protection juridique en cours,*
- *Informations dans volet social pour dossier APA,*
- *Informations sur les personnes ressources/de confiance,*
- *Informations sur les associations bénévoles qui interviennent à domicile (type Petits frères des pauvres, etc...).*

Le Comité de Pilotage e-parcours Yvelines Nord s'accorde pour que le process de création de comptes Terr-eSanté s'intègre en routine après la reprise initiale des 1 800 dossiers.

Il est entendu qu'un travail sur les parcours doit être poursuivi dans le même temps (cf. e-parcours Troubles neuro-cognitifs).

« e-parcours Troubles » neuro-cognitifs

Les partenaires de la MAIA Yvelines Nord Est, lors de la Table Tactique du mois d'avril 2019, ont identifiés plusieurs thématiques relevant de la rupture de parcours. Un premier groupe de travail a pu affiner le besoin et l'ensemble des acteurs présents s'accordent à choisir les parcours de la personne âgée atteinte de troubles neuro-cognitifs.



L'étape suivante consiste à formaliser le parcours avec les acteurs et intégrer les médecins libéraux dans cette réflexion dès à présent. L'expérience des e-parcours Troubles neurocognitifs du territoire Grand Versailles sera valorisée.

3. ANNEXES

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

L'Association Plateforme Territoriale d'appui dans le Département des Yvelines (APTA 78)

3 rue de Verdun 78590 NOISY-LE-ROI,

ET

Le Dr (*nom, prénom, adresse, code postal, ville, spécialité*)

.....
.....

PREAMBULE

La Loi de Modernisation du Système de santé prévoit la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de coordination entre équipes ambulatoires et en collaboration avec les autres acteurs du territoire : Plateforme Territoriale d'Appui (PTA), Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Equipe de Soins Primaires (ESP).

Ces dispositifs doivent répondre aux besoins et attentes de tous les médecins libéraux et des autres professionnels de santé, et en particulier leur fournir un appui dans la gestion des situations complexes.

Conformément au décret n° 2016-919 du 4 juillet 2016, des PTA sont créées en Région Ile-de-France à l'initiative des professionnels de santé libéraux et de l'Union Régionale Des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux - Ile-de-France (URPS-MED-IdF), structurées par département et organisées dans un objectif de réponse aux besoins de la population et aux demandes des professionnels.

Les modalités de leur mise en œuvre reposent sur les diagnostics territoriaux existants et partagés entre l'Agence Régionale de Santé Ile-De-France (ARS), les acteurs du système de santé relevant des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux ainsi que les usagers.

La création de cette association s'inscrit plus particulièrement dans le cadre du décret n°2016-919 du 4 juillet 2016, du protocole d'accord ARS/URPS-MED-IdF du 6 juillet 2017 et notamment de son annexe 9 relative à la structuration territoriale de l'offre de soins (PTA - CPTS) qui prévoit une mise en place des PTA sur chaque département de l'Île-de-France selon une gouvernance homogène, dans un objectif de mutualisation et de partage des moyens techniques.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions d'un test de la plateforme Terr-esanté en conditions réelles par le médecin libéral, et d'en assurer un retour qualifié à l'APTA 78 selon le cahier des charges annexé, en partenariat entre le Groupement de Coopération Sanitaire Sesan (GCS Sesan) et l'éditeur de logiciel du médecin.

ARTICLE 2 : L'APTA 78

L'APTA 78 a signé une convention avec l'ARS le 4 juillet 2018 et s'engage à :

- promouvoir « e-parcours » : Développer l'usage de la plateforme numérique régionale « Terr-esanté » et du dispositif de régulation auprès des professionnels de santé du territoire Yvelines Nord. En lien avec les délégués mis à disposition par le GCS Sesan, l'APTA 78 sera en charge de contribuer au déploiement de la plateforme numérique auprès des professionnels de santé et d'organiser des réunions territoriales pour promouvoir la démarche auprès des acteurs de santé du territoire ;
- initier le projet de plateforme de régulation « patients en situation complexe » dédiée aux professionnels de santé du territoire Yvelines.

ARTICLE 3 : Le GCS Sesan

Le GCS Sesan est le pilote de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle francilienne dans le domaine de l'«e-santé».

Il a pour objet d'améliorer les conditions d'activité de ses membres en facilitant :

- L'interopérabilité et la mutualisation au sein des systèmes d'information de santé d'Île-de-France ;

- Le portage administratif, juridique et financier ;
- La maîtrise d'ouvrage opérationnelle des projets.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, le GCS Sesan a développé une expertise dans l'accompagnement des établissements pour des projets de système d'information partagé. Cette expertise concerne :

- La phase de préparation de l'expression des besoins ;
- L'étude de cadrage et la rédaction des cahiers des charges ;
- La conception du système d'information ;
- L'accompagnement au déploiement ;
- La phase d'exploitation.

Les principes de fonctionnement du Groupement s'appuient sur :

- Le volontariat des acteurs de santé franciliens quant à leur adhésion au dit Groupement ;
- Leur entière liberté individuelle de participation à chacun de ses projets et réalisations ;
- La subsidiarité au regard des stratégies propres à chaque membre ;
- La transparence de fonctionnement ;
- La confidentialité des informations propres à chacun des membres.

A ce titre, le GCS Sesan pilote opérationnellement le projet Terr-esanté avec les professionnels de santé et les structures partenaires du projet.

Les actions mises en œuvre concerneront :

- l'accompagnement aux travaux de définition de l'apport du système d'information de santé à l'optimisation du parcours de soins ;
- l'accompagnement aux travaux de conception, de réalisation, de qualification d'une plateforme d'échange et aux services intégrés ou non à cette plateforme ;
- l'information et la formation des professionnels de santé libéraux aux outils déployés dans le cadre du projet Terr-esanté ;
- l'accompagnement des professionnels de santé libéraux tout au long du projet ;
- de contribuer enfin, auprès des professionnels de santé libéraux, au déploiement des usages de la plateforme de partage de l'information et des services définis dans le cadre du projet.

ARTICLE 4 : LES ENGAGEMENTS DU PROFESSIONNEL LIBERAL SIGNATAIRE

Le projet Terr-esanté constitue une expérimentation de la mise en place de solutions numériques sur un territoire de santé dans un objectif d'optimisation de la coordination des parcours de soins (amont, aigu, aval). Cette expérimentation nécessite à chaque étape du projet la participation de professionnels de santé libéraux. L'usage de la plateforme Terr-esanté par le professionnel continue après la phase de test.

Le professionnel de santé libéral s'engage à :

- se former avec l'aide du GCS Sesan à la plateforme de partage et aux services mis en place et à ses usages ;
- participer à la qualification de la plateforme de partage de l'information et des services définis dans le cadre du projet selon le cahier des charges annexé ;
- à assurer la confidentialité des données du test en n'en rendant compte qu'à l'APTA 78 ;
- à faciliter le travail des éditeurs durant le test ;
- transmettre son N° RPPS et son numéro de téléphone portable ;
- participer à la réunion de restitution avec l'URPS, l'APTA 78, le GCS Sesan et les éditeurs.

A ce titre, le professionnel de santé libéral recevra pour cette mission d'évaluation de l'outil Terr-esanté une indemnité forfaitaire de 67 C (C = valeur de la consultation de médecine générale, soit 25 € au 19/02/2019).

- 1^{ère} réunion : présentation Terr-esanté et test: 30 mn : 2 C
- 2^{nde} réunion : formation, paramétrage et aide au démarrage : ½ journée : 12 C
- Inclusion de 5 patients + autres professionnels / cercle de soins : 5 C par patient x 5 = 25 C
- Suivi hebdomadaire sur 6 semaines : 2 C par semaine x 6 = 12 C
- Préparation de la réunion de rendu : 15 mn : 1 C
- Réunion de rendu 18 juin : 1 soirée : 12 C
- **Total : 64 C = 1 600 €**

ARTICLE 5 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

L'APTA 78 procède au règlement de cette indemnité sur présentation du formulaire de demande d'indemnisation et après vérification du retour de l'évaluation de Terr-esanté par le médecin et présentation de son travail au Bureau de l'APTA 78.

Le formulaire sera remis en main propre à l'équipe projet de l'APTA 78 ou envoyé à l'adresse suivante :

APTA 78

3, rue de Verdun

78590 NOISY-LE-ROI

ARTICLE 6 : DENONCIATION DE LA CONVENTION

Il peut être mis fin à la présente convention par l'une ou l'autre des parties par envoi d'un courrier simple indiquant la cessation du partenariat. En cas de résiliation par l'une des parties, seules les indemnités relatives à la présence du professionnel libéral restantes dues à la date de résiliation seront versées.

Fait à, le

Signatures :

APTA 78

Dr Frédéric PRUDHOMME

Président

Professionnel de santé libéral

Dr

Objectifs du bêtestest

- Tester en conditions réelles l'interopérabilité des logiciels métiers des médecins libéraux avec Terr-esanté dans 2 territoires cibles :
 - 78 Boucle-de-Seine
 - 93 Est
- Développer les usages, en parallèle avec le déploiement dans les GHT et le secteur médico-social
- Faire le bilan sur la faisabilité technique et organisationnelle du déploiement industriel de Terr-esanté
- A terme, écrire un guide de déploiement partagé entre tous les acteurs (ARS URPS APTA GCS éditeurs) : éléments de communication, vademecum technique, modalités d'action des différents acteurs

Jeudi 7 novembre 2019

6

- 5 logiciels en médecine de ville indiqués compatibles Terr-eSanté
- 30 médecins testeurs: 5 par logiciels et par territoire

Logiciel	Nombre de médecins testeurs
Axianté	78 : 1
Compugroup	93 : 1
	Total : 2
Hellodoc	78: 4
Compugroup	93: 4
	Total: 8
Crossway	78: 1
Cegedim	93: 1
	Total: 2
MLM	78: 4
Cegedim	93: 1
	Total: 5
Weda	78: 1
	93: 4
	Total: 5
Terr-esanté en ligne	78 : 3
	93 : 2
	Total : 5
Total général	27

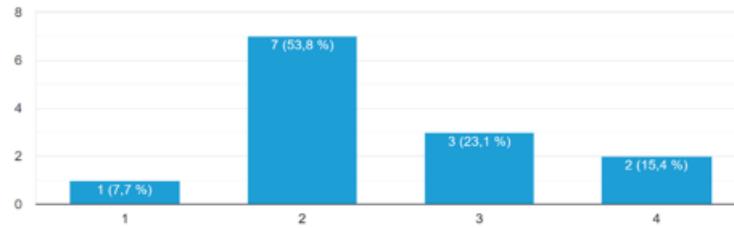
Jeudi 7 novembre 2019

7

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

La création d'un dossier patient

13 réponses



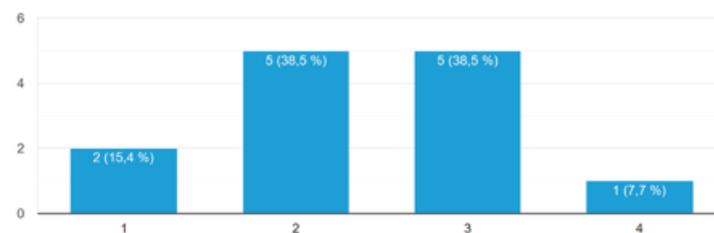
Jeudi 7 novembre 2019

8

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

La création des notifications

13 réponses



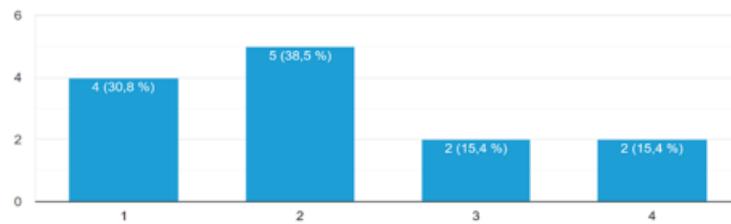
Jeudi 7 novembre 2019

9

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

Le chargement d'un document

13 réponses



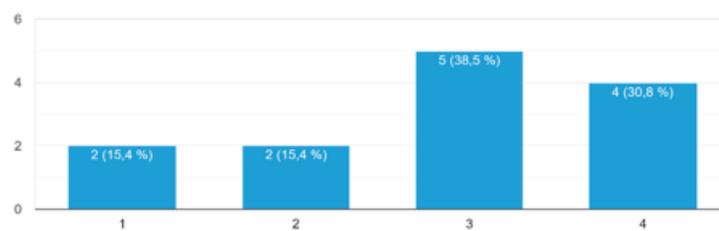
Jeudi 7 novembre 2019

10

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

La consultation des comptes-rendus

13 réponses



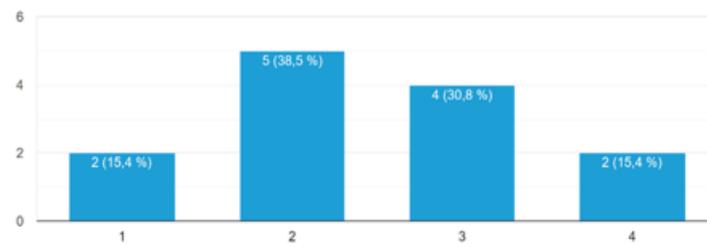
Jeudi 7 novembre 2019

11

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

Le cercle de soins

13 réponses



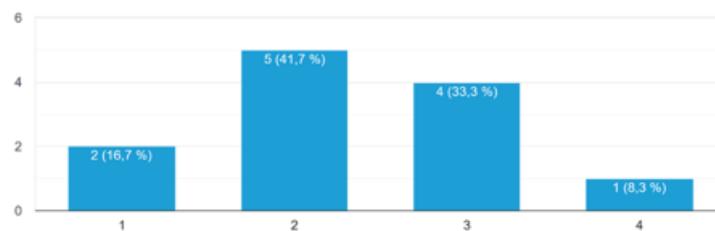
Jeudi 7 novembre 2019

12

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

La gestion des notifications

12 réponses



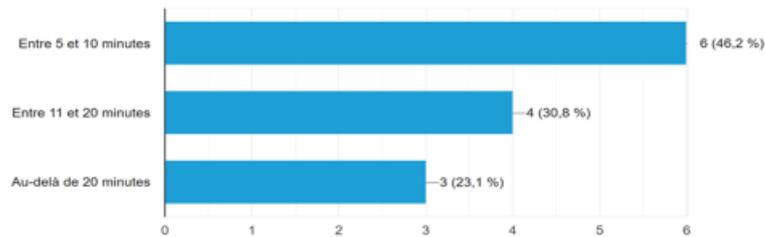
Jeudi 7 novembre 2019

13

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

Quel temps moyen prenez-vous pour la création d'un dossier patient (création du dossier et renseignements sur le contexte de votre patient)

13 réponses



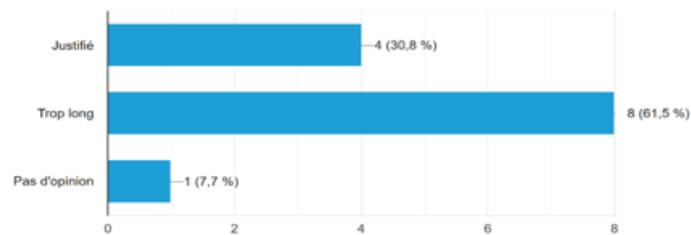
Jeudi 7 novembre 2019

14

Votre jugement sur la facilité de prise en main des fonctionnalités de Terr-esanté sur une échelle de 1 à 4

Vous estimez que ce temps est :

13 réponses



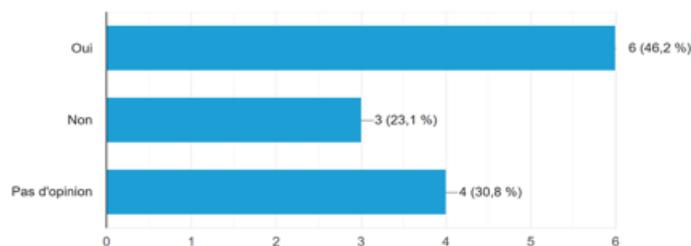
Jeudi 7 novembre 2019

15

L'utilité des fonctionnalités de Terr-eSanté pour votre activité

Terr-esanté répond à mes besoins de coordination de la prise en charge des patients en situation complexe

13 réponses



Jeudi 7 novembre 2019

16

Merci de préciser votre réponse en quelques lignes

11 réponses

- Trop long, trop compliqué, pas assez intuitif, interface "déprimante"
- je n'ai eu aucun retour de la part des autres professionnels des cercles de soins créés, et suis restée seule consultante des dossiers de mes patients sur le site terr esante
- obtention des comptes rendus et bilan biologiques rapides. Bonne coordination entre les différents acteurs de la prise en charge du patient
- oui quand le patient vient sans son dossier et petite lettre du medecin
- Facilités d'accéder aux interlocuteurs directs, problèmes de manque d'acteurs sur des dossiers de patient
- Pas encore la possibilité simple de partager les documents via le logiciel Weda et de choisir le titre et la date du document, donc aucune utilité du dossier car on ne peut pas organiser les informations que l'on transmet. Fiche patient de weda transmis sur terr-esanté sous forme d'un document et ne rentre pas dans les cases prévues pour sur terr esanté (antécédent, traitement en cours etc).
- Fond appréciable. Forme à améliorer
- Trop tôt pour juger car pas de patient qui était vue par confrère
- Outil intéressant mais complexe à s'en servir sauf si utilisation fréquente

Jeudi 7 novembre 2019

17

Pouvez-vous en quelques lignes décrire l'apport global de l'échange d'informations pour la prise en charge de vos patients en situation complexe ?

11 réponses

- Plus compliqué et chronophage que mon fonctionnement actuel
- Facilite la transmission de informations nécessaires à tous le cercle de soin. Un peu trop limité actuellement du fait de la faible diffusion de la plateforme dans tous les hôpitaux et cliniques
- aucun échange de la part des autres professionnels de santé identifiés pour mes patients. sur le plan théorique en revanche, le concept est novateur et très utile
- Meilleure prise en charge, informations en temps presque réel
- interet d un raisonnement diagnostic et thérapeutique précis si on connait peu le patient
- Difficile à évaluer, début de programme
- Tous les intervenants n'ont pas accès car pas tous d'adresse mssanté.
Echanges toujours globaux par les notifications sans possibilités d'échanges en groupe plus restreint
- Un accès direct au crh
- Connaître les intervenants et prévenir les gens concernés par la prise en charge du patient
- Non utilisé pour le moment

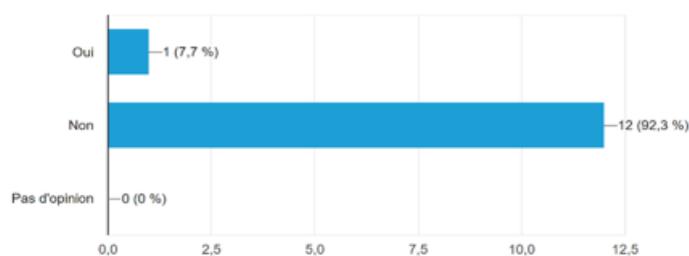
Jeudi 7 novembre 2019

18

L'utilité des fonctionnalités de Terr-eSanté pour votre activité

Avez-vous rencontré des difficultés dans le recueil du consentement de votre patient.

13 réponses



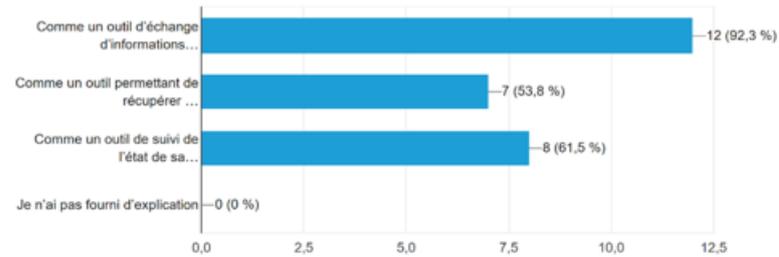
Jeudi 7 novembre 2019

19

L'utilité des fonctionnalités de Terr-eSanté pour votre activité

Comment avez-vous présenté Terr-esanté à vos patients ou leurs proches pour recueillir leur consentement (plusieurs réponses possibles)

13 réponses



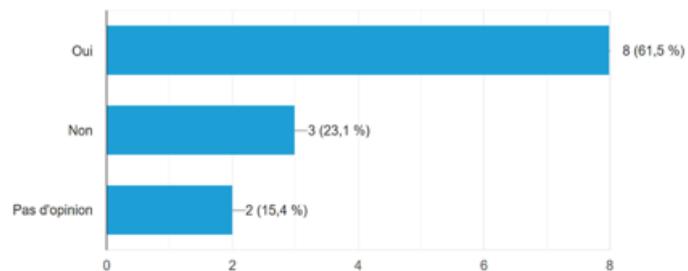
Jeudi 7 novembre 2019

20

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Considérez-vous que Terr-esanté permet une amélioration de la prise en charge de vos patients en situation complexe ?

13 réponses



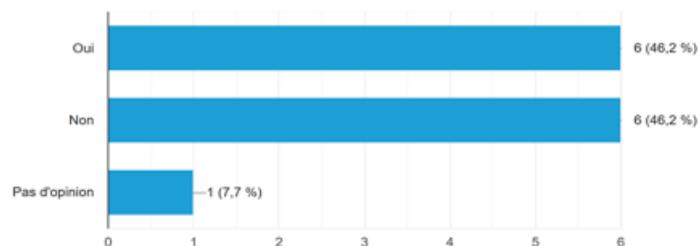
Jeudi 7 novembre 2019

21

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Considérez-vous que ce nouveau service vous permet de mieux connaître les professionnels de santé de votre territoire ?

13 réponses



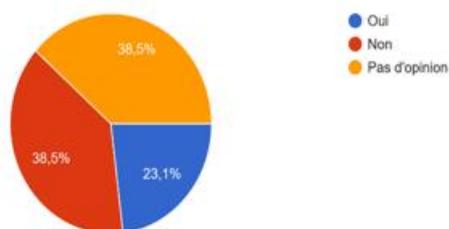
Jeudi 7 novembre 2019

22

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Considérez-vous que ce nouveau service représente un gain de temps administratif pour le suivi de vos patients en situation complexe ?

13 réponses



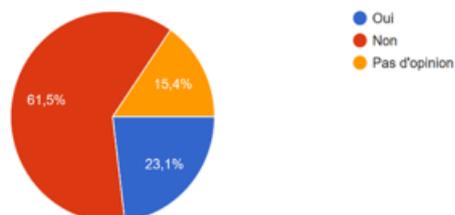
Jeudi 7 novembre 2019

23

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Considérez-vous que ce nouveau service puisse être proposé dans son format actuel à l'ensemble du corps médical de votre territoire ?

13 réponses



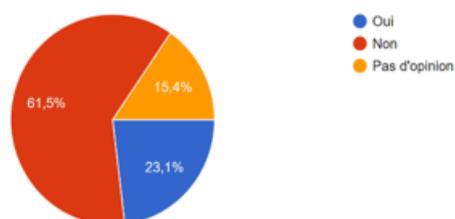
Jeudi 7 novembre 2019

24

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Considérez-vous que ce nouveau service puisse être proposé dans son format actuel à l'ensemble du corps médical de votre territoire ?

13 réponses



Jeudi 7 novembre 2019

24

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Merci de préciser votre réponse en quelques lignes

11 réponses

l'interface est peu adaptée, en tout cas à l'image que je me fais, d'une plate forme d'échange, simple, intuitive, confraternelle, entre professionnelles de santé d'un même territoire, concernant les échanges de données de santé, d'un patient suivi en commun.

Necessite quelques simplifications sur la gestion des notifications

nécessité de corriger un dysfonctionnement dans la mise en évidence de CR déposés dans le dossier sur la page résumé du patient; améliorer la recherche d'établissements lorsqu'on souhaite ajouter un établissement au cercle de soins (la recherche s'avère très laborieuse). laisser optionnel l'inscription d'une date pour les antécédents médicaux. compte tenu de l'absence de réaction de mes confrères correspondants inclus dans les cercles de soins de mes patients, le service ne m'a pas apporté d'aide.

interaction directe avec tous les intervenants donc gain de temps et rapidité d'action pour le patient

que ce soit un outil unique, accessible aux partenaires du territoire

Terr-esanté semble être un outil intéressant mais il n'est pas encore connecté au logiciel métier Weda ce qui alourdi la charge administrative (création de dossier etc.) Perte de temps++ De plus, pour qu'un dossier puisse être utilisable, il faut qu'il soit organisé et les informations que weda vers Terr esanté sont totalement désorganisés.

Trop de freins dans la création des dossiers et dans l'utilisation.
Interopérabilité balbutiante et insuffisamment exhaustive

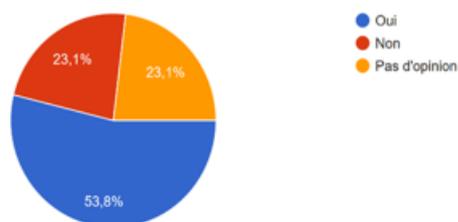
Jeudi 7 novembre 2019

25

L'intérêt de ce nouveau service dans votre pratique médicale

Recommanderiez-vous Terr-esanté à un confrère ?

13 réponses



Jeudi 7 novembre 2019

26

Pour les autres partenaires

- **GHT Poissy**: problème de SRI avec logiciel sillage, problème de montée de version logiciel
- **GHT Montfemeil** : logiciel incompatible, double saisie qui a commencé à la fin du test
- **Médico-social** : logiciel incompatible, double saisie non financée sur 78 et 93
- **Autres professionnels de ville**: pas ou peu de logiciels métiers compatibles : infirmiers, pharmaciens, kinés, labos de ville
- **Pour les Dispositifs d'appui à la coordination DAC** : V2 attendue janvier 2020
- **Donc Terr-esanté** en ligne ou mobilité: formation en ligne? Présentielle? Double saisie?

Déploiement du test

- - Définition du rôle des différents acteurs à clarifier
 - ARS
 - APTA
 - GCS - Accenture
 - Editeurs
- **Synchronisation** du déploiement GHT / Médico-social / Médecins
- **Réactivité** des acteurs: GCS, APTA, éditeurs, médecins, autres professionnels de santé

Usages

- Peu d'usages permettant d'en tirer des conclusions